

Nîmes, le 30 novembre 2022

Service départemental à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports
Dossier suivi par : Jean-Luc PASCAL
Tél. : 04 66 62 86 12

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education Nationale du Gard

À

Mesdames et Messieurs les maires
du département

Objet : inscription au service national universel (SNU).

Faisant suite à l'accueil de 35000 volontaires en 2022, le déploiement du service national universel se poursuit en 2023 avec la planification de 3 sessions dans le but de permettre à des jeunes de 15 à 17 ans de participer à des séjours de cohésion. Dans le Gard en 2022, plus de 400 jeunes gardois ont participé à ce séjour de cohésion et le centre SNU du Gard à Méjannes-le-Clap a accueilli 420 jeunes volontaires en provenance des départements de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, des Pyrénées orientales et de Seine Saint-Denis.

Pour l'année 2023, une participation de 64000 volontaires est envisagée, constituant une étape supplémentaire dans la montée en charge d'un dispositif destiné à évoluer au cours de l'année 2023.

Aussi, afin de permettre à l'ensemble des acteurs engagés dans la citoyenneté d'atteindre cet objectif, il convient que le relais des informations destinées à susciter davantage de volontaires en 2023 se fasse au plus près des territoires dans lesquels vivent ces jeunes.

Le séjour de cohésion, d'une durée de 2 semaines, est la première étape d'un parcours d'engagement citoyen ouvert aux jeunes Français de 15 à 17 ans et destiné à transmettre un socle républicain, à renforcer la cohésion nationale et à conforter l'insertion sociale des jeunes volontaires.

La seconde phase, par l'intermédiaire d'une mission d'intérêt général d'une durée de 84 heures sur le temps libéré des élèves, peut notamment être effectué dans une collectivité et vous pouvez être acteur de cet accompagnement de nos jeunes.

Enfin, une possibilité d'engagement pérenne dans un dispositif de volontariat existe par l'intermédiaire d'un service civique par exemple.

- Le calendrier

Les inscriptions des volontaires se font sur le site www.snu.gouv.fr.

- Séjour de cohésion du 19 février au 3 mars 2023, date limite des inscriptions le mardi 3 janvier 2023,
- Séjour de cohésion du 11 au 23 juin 2023 et du 4 au 16 juillet 2023, date limite des inscriptions le 16 avril 2023.

Le réseau des établissements scolaires est mobilisé afin de diffuser cette opportunité auprès d'un maximum de jeunes gardois et la Caf du Gard a relayé ces informations auprès des familles concernées par cette tranche d'âge (15 à 17 ans), mais il me semble utile de compléter cette diffusion au plus près des territoires.

Si vous le souhaitez, je vous propose donc de relayer cette information, auprès de l'ensemble de vos concitoyens, par tout moyen à votre disposition (ci-après, le kit de communication : [KIT](#)). Je vous remercie par avance pour votre engagement dans ces dispositifs en faveur de notre jeunesse.

Merci de votre engagement sur ce sujet !

L'inspecteur d'académie,

Directeur académique des services de l'Education nationale du Gard

Philippe Maheu

